



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 9 PARIS, 2026-09

Général

-
- | | |
|----------|--|
| 2026/202 | Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP |
| 2026/203 | Mises à jour récentes dans EPPO Global Database |
| 2026/204 | Modifications de la liste de l'UE des organismes nuisibles soumis à une interdiction temporaire |

Ravageurs

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/205 | Premier signalement de <i>Diaphorina citri</i> en Grèce |
| 2026/206 | Premier signalement de <i>Lycorma delicatula</i> en Hongrie |
| 2026/207 | Incursion de <i>Lycorma delicatula</i> au Canada |
| 2026/208 | Premier signalement d' <i>Aonidiella orientalis</i> aux Pays-Bas |
| 2026/209 | Incursion de <i>Pomacea canaliculata</i> en Allemagne |
| 2026/210 | Premier signalement de <i>Pagiocerus frontalis</i> en Tanzanie et en Afrique |
| 2026/211 | Mise à jour sur la situation de plusieurs organismes nuisibles réglementés aux États-Unis |
| 2026/212 | Mise à jour sur la situation d' <i>Anoplophora glabripennis</i> aux États-Unis |

Maladies

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/213 | Premier signalement du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en République de Moldavie |
| 2026/214 | Premier signalement de <i>Curtobacterium flaccumfaciens</i> pv. <i>flaccumfaciens</i> sur soja en Bulgarie |
| 2026/215 | Éradication de <i>Curtobacterium flaccumfaciens</i> pv. <i>flaccumfaciens</i> aux Pays-Bas |
| 2026/216 | Premier signalement de <i>Xylella fastidiosa</i> subsp. <i>multiplex</i> dans la région Basilicata (Italie) |
| 2026/217 | <i>Xanthomonas prunicola</i> : pathogène émergent du blé aux Amériques |
| 2026/218 | <i>Cercospora janseana</i> : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP |
| 2026/219 | Mise à jour sur la situation de <i>Bursaphelenchus xylophilus</i> en France |
| 2026/220 | Premier signalement de la souche andine du potato virus S en Estonie |
| 2026/221 | Le tomato mottle mosaic virus n'est plus présent aux Pays-Bas |

Plantes envahissantes

-
- | | |
|----------|---|
| 2026/222 | <i>Ludwigia peploides</i> dans le delta du Danube, en Roumanie |
| 2026/223 | Premier signalement d' <i>Hydrocharis laevigata</i> en Tchéquie |
| 2026/224 | Confirmation moléculaire de <i>Myriophyllum rubricaula</i> en Grande-Bretagne |
| 2026/225 | Germination des graines de <i>Crassula helmsii</i> en Europe |

2026/202 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

• Nouveaux signalements

Acanalonia conica (Hemiptera : Acanaloniidae) est signalé pour la première fois en Fédération de Russie. Deux spécimens de cette espèce nord-américaine ont été capturés dans des pièges lumineux : l'un à Krasnodar en 2024 et l'autre aux environs du village de Pokrovsky en 2025 (tous deux dans le territoire de Krasnodar, sud de la Russie) (Popov *et al.*, 2026). **Présent, non largement disséminé.**

Amrasca biguttula (Hemiptera : Cicadellidae, Liste d'Alerte de l'OEPP) est officiellement signalé au Gabon. Cette cicadelle cause des dégâts sur gombo (*Abelmoschus esculentus*) dans la province de l'Estuaire depuis 2023 (CIPV, 2026).

Le statut phytosanitaire d'*Amrasca biguttula* au Gabon est officiellement déclaré ainsi : **Présent, à faible prévalence.**

Parasaissetia nigra (Hemiptera : Coccidae, précédemment ORNQ de l'UE) est signalé pour la première fois en Ouzbékistan. Des spécimens ont été trouvés en 2019 dans la région d'Andijan sur *Ficus elastica*. En 2025, il a été observé sur *Ficus benjamina* dans la région de Fergana, dans des espaces verts urbains et des pépinières de plantes ornementales. Il s'agit du premier signalement en Asie centrale (Sobirov *et al.*, 2026). **Présent, non largement disséminé.**

• Signalements détaillés

Aux États-Unis, *Chrysobothris mali* (Coleoptera : Buprestidae, Liste A1 de l'OEPP) est un foreur du bois qui cause des dégâts dans les vergers fruitiers. Il s'agit d'un ravageur réémergent dans les vergers de noyer (*Juglans regia*) en Californie depuis la fin des années 2010 (Rijal *et al.*, 2026).

Aux États-Unis, *Phyllachora maydis* (Liste d'Alerte de l'OEPP), qui cause la tache noire du maïs (*Zea mays*), est principalement signalé dans le nord-est du pays. En août 2026, il a été signalé pour la première fois en North Carolina, dans le comté de Randolph (NC State Extension, 2026).

La cochenille blanche des agrumes *Unaspis citri* (Hemiptera : Diaspididae, Liste A1 de l'OEPP) est signalée dans l'état de Bahia (Brésil) (Santos De Jesus *et al.*, 2026).

En Inde, le potato virus S (*Carlavirus sigmasolani*, PVS - Organisme de quarantaine de l'UE 2019/2072, Annexe II A pour les isolats non européens) est signalé pour la première fois dans une localité du Kerala et dans l'état du Tamil Nadu. Il a été détecté sur des plants de grenadille (*Passiflora edulis*) présentant des symptômes, au cours de prospections menées entre 2023 et 2025. Une co-infection du PVS avec le passiflora latent virus (*Carlavirus latenspassiflorae*, PLV) et le cucumber mosaic virus (*Cucumovirus CMV*, CMV - ORNQ de l'UE 2019/2072, Annexe IV) a été signalée au Kerala et dans deux localités du Tamil Nadu. Il s'agit également du premier signalement d'une infection par le potato virus S sur grenadille (Madhu *et al.*, 2026).

En Australie, *Liriomyza huidobrensis* (Diptera : Agromyzidae - Liste A2 de l'OEPP) avait été trouvé pour la première fois en octobre et décembre 2020 dans les états de New South Wales et du Queensland (SI OEPP 2021/001). Le ravageur a été détecté pour la première fois en Tasmanie sur des plantes-hôtes et sa présence a été confirmée par des tests moléculaires en juin 2026. En date de septembre 2026, *L. huidobrensis* avait été signalé dans plusieurs sites du nord-ouest de Tasmanie et l'espèce est jugée établie dans l'environnement (Department of Natural Resources and Environment Tasmania, 2026).

Aux États-Unis, *Agrilus planipennis* (Coleoptera : Buprestidae - Liste A2 de l'OEPP) a été observé pour la première fois dans l'état de Washington en août 2026 (WSDA, 2026). *A. planipennis* est principalement présent dans l'est des États-Unis et du Canada. Sur la côte ouest de l'Amérique du Nord, il a auparavant été signalé dans l'état voisin de l'Oregon et en Colombie Britannique (Canada).

Le watermelon silver mottle virus (*Orthotospovirus citrullomaculosi* - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois dans la province du Jiangsu, en Chine, dans des échantillons prélevés entre 2023 et 2024 dans des cultures de concombre (*Cucumis sativum*) (Yang *et al.*, 2026).

Au Danemark, la processionnaire du chêne *Thaumetopoea processionea* (Lepidoptera : Notodontidae - Organisme de quarantaine de zone protégée de l'UE 2019/2072, Annexe III) a été signalée pour la première fois en 1996 et a depuis été observée dans plus de 35 localités. La première population établie a été trouvée en 2024 dans la commune d'Odense (Justesen *et al.*, 2026).

- **Nouvelles plantes-hôtes**

Elasmopalpus lignosellus (Lepidoptera : Pyralidae, précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est signalé pour la première fois dans des plantations d'*Eucalyptus* au Brésil. En décembre 2023, *E. lignosellus* a été trouvé causer la mortalité de jeunes *Eucalyptus urograndis* (*E. urophylla* × *E. grandis*) dans les états du Minas Gerais et du Mato Grosso do Sul. Entre 2023 et 2025, le foyer s'est étendu sur plus de 20 000 ha. Des larves et des adultes ont été détectés sur les plantes, mais les auteurs estiment que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer que les eucalyptus sont des plantes-hôtes véritables du ravageur. Avant ce signalement, ce ravageur polyphage causait principalement des dégâts dans des cultures agricoles annuelles (Souza *et al.*, 2026).

Meloidogyne fallax (Liste A2 de l'OEPP) est signalé pour la première fois sur des plants de coriandre (*Coriandrum sativum*) présentant un rabougrissement et un faible développement racinaire dans une exploitation agricole commerciale du Norfolk (Royaume-Uni) (Moura de Souza *et al.*, 2026).

Des essais sur le saperde de l'orme *Saperda tridentata* (Coleoptera : Cerambycidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) ont montré que les adultes peuvent s'alimenter sur des espèces européennes d'orme (*Ulmus glabra*, *U. laevis*, *U. minor* et *U. pumila*) d'une manière similaire à ce qui est observé sur *U. americana*. Les larves peuvent également se développer dans toutes les espèces européennes d'orme testées. Des essais sur des érables (*Acer campestre*, *A. platanoides* et *A. pseudoplatanus*) et des peupliers (*Populus alba*, *P. nigra* et *P. tremula*) ont montré qu'ils ne sont pas des hôtes (Santoemma *et al.*, 2026).

- Taxonomie

Suite à des analyses phylogénétiques, plusieurs espèces de champignons du genre *Gnomoniopsis* ont été transférées vers le genre *Sirococcus*. Par conséquent, les deux pathogènes émergents du châtaignier en Europe et en Asie, respectivement *Gnomoniopsis smithogilvyi* et *G. daii*, s'appellent désormais *Sirococcus smithogilvyi* et *Sirococcus daii* (Jian *et al.*, 2026).

- Sources:** Burba PO, Snihur HO, Pozhylov IM, Shevchenko OV, Budzanivska IH (2026) First report of cucumber mosaic virus natural infection in *Euphorbia epithymoides* in Ukraine. *Mikrobiolohichni Zhurnal*. **88**(2), 78-84. <https://doi.org/10.15407/microbiolj88.02.078>
- Department of Natural Resources and Environment Tasmania (2026-09-11) Biosecurity Tasmania: Serpentine leafminer in Tasmania. Accessed at: <https://nre.tas.gov.au/biosecurity-tasmania/plant-biosecurity/pests-and-diseases/serpentine-leafminer>
- IPPC website. Official Pest Reports - Gabon (2026-08-03): L'effet de la jacie sur les variétés de gombo plantées dans la province de l'Estuaire au Gabon. <https://www.ippc.int/fr/countries/gabon/pestreports/2026/08/leffet-de-la-jacie-sur-les-varietes-de-gombo-plantées-dans-la-province-de-lestuaire-au-gabon/>
- Jiang N, Wijayawardene NN, Xue H, Li Y (2026) Reevaluating *Sirococcus*: synonymizing *Gnomoniopsis* and elucidating the life cycle of *S. daii*. *IMA fungus* **17**, e186049. <https://doi.org/10.3897/ima fungus.17.186049>
- Justesen MJ, Jensen B, Ravn HP (2026) Establishment of oak processionary moth *Thaumetopoea processionea* (Lepidoptera: Notodontidae) in Odense, Denmark. *EPPO Bulletin* **56**(1), 271-276. <https://doi.org/10.1111/epp.70066>
- Madhu GS, Nireesh Kumar S, Muttappagol M, Hiremath S, Kruthika R, Pavan Kalyan P, Shankarappa KS, Ningaraju TM, Venkataravanappa V, Lakshminarayana Reddy CN (2026) Deciphering the passion fruit woodiness disease associated viruses in India, and development of real-time turbidimetric RT-LAMP assay and multiplex PCR for their detection. *BMC Plant Biology* (In press) <https://doi.org/10.1186/s12870-026-09518-2>
- Moura de Souza VH, Sonawala U, Derevnina L, Eves-van den Akker S (2026) First report of *Meloidogyne fallax* parasitising coriander in the United Kingdom. *Plant Disease* (early view) <https://doi.org/10.1094/PDIS-06-26-1184-PDN>
- NC State Extension (2026-08-31) First report of tar spot of corn confirmed in North Carolina. <https://corn.ces.ncsu.edu/news/first-report-of-tar-spot-of-corn-confirmed-in-north-carolina/>
- Popov IB, Leptyagin DO, Neimorovets VV, Gnezdilov VM, Kremneva OY (2026) First record of the family Acanaloniidae Amyot et Audinet-Serville, 1843 (Hemiptera: Fulgoroidea) in Russia. *EPPO Bulletin* **56**(3), 303-308. <https://doi.org/10.1111/epp.70078>
- Rijal J, Sakaki S, Gyawaly S, Adesso K (2026) Optimizing trap design, lure, and color for monitoring *Chrysobothris mali* (Coleoptera: Buprestidae) in California walnut orchards. *Environmental Entomology* **55**(2), nvag033.
- Santoemma G, Sweeney J, Van Rooyen K, Pureswaran DS, Battisti A, Santini A, Pecori F, Rassati D (2026) European elms as potential hosts of *Saperda tridentata* (Coleoptera: Cerambycidae). *Environmental Entomology* **55**(5), nvag094. <https://doi.org/10.1093/ee/nvag094>
- Santos De Jesus AF, de Brito Sila SX, Ferreira de Amorim D, de Oliveira Magalhães L, Correia De Souza F (2026) Phytosanitary survey in citrus production units in the municipalities of Apora, Inhambuê, and Satiro Dias. *International Journal of*

Advanced Research (IJAR) 14 (07), 1109-1119,
<https://doi.org/10.21474/IJAR01/23862>

Sobirov OT, Kakhkhorova KR, Turdiyeva DT, Voxidov ST, Turdiyeva FT (2026) Diversity, distribution and pest status of soft scale insects (Hemiptera: Coccothraupidae) in Fergana Valley agroecosystems, Uzbekistan: implications for phytosanitary monitoring and integrated pest management. *Phytoparasitica* 54(5), 107. <https://doi.org/10.1007/s12600-026-01436-1>

Washington State Department of Agriculture (2026-08) State officials confirm first detection of emerald ash borer in Washington state. Accessed at:
<https://agr.wa.gov/about-wsda/news-and-media-relations/news-releases?article=47256>

Yang L, Sun F, Gao XX, Ren CM, Ji YH (2026) Infection and molecular identification of Watermelon silver mottle virus in cucurbit crops in Jiangsu. *Jiangsu Journal of Agricultural Sciences* 42(1) <https://doi.org/10.3969/j.issn.1000-4440.2026.01.005> (abstract).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé, nouvelles plantes-hôtes, taxonomie

Codes informatiques : 1SIROG, ACNLCO, AGRLPL, CHRBMA, CMV000, ELASLI, EMPOBI, GNMPCA, GNMPDA, LIRIHU, MELGFA, PLV000, PVS000, SAPETR, THAUPR, WMSMOV, AU, BR, CN, DK, GA, GB, IN, RU, US

2026/203 Mises à jour récentes dans EPPO Global Database

La base de données EPPO Global Database est continuellement mise à jour avec de nouvelles informations. Des mises à jour récentes sont présentées ci-dessous.

Les nouvelles fiches informatives suivantes ont été publiées :

- *Agilus mali* (Coleoptera : Buprestidae, Liste A2 de l'OEPP) : <https://gd.eppo.int/taxon/AGRLMA/datasheet>
- *Tetranychus mexicanus* (Acari : Tetranychidae, Liste A1 de l'OEPP) : <https://gd.eppo.int/taxon/TETRME/datasheet>
- *Xylotrechus pyrrhoderus* (Coleoptera : Cerambycidae, Liste A1 de l'OEPP) : <https://gd.eppo.int/taxon/XYLOPY/datasheet>

Les cartes de répartition ont été révisées pour les organismes nuisibles suivants :

- *Vespa velutina* (Hymenoptera : Vespidae - espèce exotique envahissante préoccupante pour l'UE) : <https://gd.eppo.int/taxon/VESPVE/distribution>
- *Aonidiella orientalis* (Hemiptera : Diaspididae) : <https://gd.eppo.int/taxon/AONDOR/repartition>
- *Ceratitis quinaria* (Diptera : Tephritidae - Organisme de quarantaine de l'UE) : <https://gd.eppo.int/taxon/CERTQU/distribution>
- watermelon silver mottle virus (*Orthotospovirus citrullomaculosi*, WSMoV - Liste A1 de l'OEPP) : <https://gd.eppo.int/taxon/WMSMOV/distribution>

Les listes de plantes-hôtes ont été révisées pour les organismes nuisibles suivants :

- *Ceratitis capitata* (Diptera : Tephritidae - Liste A2 de l'OEPP) <https://gd.eppo.int/taxon/CERTCA/hosts>
- *Anastrepha ludens* (Diptera : Tephritidae, Liste A1 de l'OEPP) <https://gd.eppo.int/taxon/ANSTLU/hosts>
- *Anastrepha serpentina* (Diptera : Tephritidae, Organisme de quarantaine de l'UE en tant qu'*Anastrepha* spp.) <https://gd.eppo.int/taxon/ANSTSE/hosts>

Noms communs : plus de 18 000 noms communs d'organismes nuisibles et de plantes en russe ont été vérifiés par des experts russes. À l'issue de cette vérification, plus de 400 noms ont été modifiés et près de 200 ont été ajoutés.

Source : Secrétariat de l'OEPP (2026-09)

Mots clés supplémentaires : plante-hôte, fiche informative, répartition

Codes informatiques : ANSTLU, ANSTSE, AONDOR, CERTCA, CERTQU, TETRME, VESPVE, WMSMOV, XYLOPY, EPPQ, RU

2026/204 Modifications de la liste de l'UE des organismes nuisibles soumis à une interdiction temporaire

La Commission européenne a récemment mis en place des mesures visant à prévenir l'introduction, la circulation, la détention, la multiplication et la libération des organismes nuisibles suivants dans l'Union européenne :

- *Copitarsia decolora* (Lepidoptera : Noctuidae)
- *Lagria villosa* (Coleoptera : Tenebrionidae - Liste d'Alerte de l'OEPP).

Ces organismes nuisibles sont ajoutés à la liste des organismes nuisibles soumis à une interdiction temporaire, jusqu'à ce qu'une analyse du risque complète soit réalisée. Les évaluations du risque préliminaires préparées par l'Espagne pour *C. decolora* et par les Pays-Bas pour *L. villosa* ont conclu que ces organismes nuisibles répondent aux critères pour les organismes de quarantaine. Les mesures temporaires s'appliqueront jusqu'au 30 juin 2031.

En outre, les mesures temporaires pour *Chloridea virescens* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A1 de l'OEPP), *Homona magnanima* (Lepidoptera : Tortricidae - Mesures d'urgence de l'UE) et *Spodoptera ornithogalli* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A1 de l'OEPP) ont été prolongées jusqu'au 31 mai 2030. Cette prolongation permettra de mener à bien les évaluations visant à déterminer si ces ravageurs doivent être ajoutés à la liste des organismes de quarantaine de l'Union.

Source : Règlement d'exécution (UE) 2026/1553 de la Commission du 9 juillet 2026 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2022/1941 en ce qui concerne l'interdiction temporaire d'introduction, de circulation, de détention, de multiplication ou de libération de certains organismes nuisibles sur le territoire de l'Union JO L, 2026/1553, 10.7.2026, https://eur-lex.europa.eu/eli/reg_impl/2026/1553

NVWA (2025) Quick scan for *Lagria villosa*. Available at <https://pra.eppo.int/pr/628130c9-68cf-47fb-b804-c7c7184c739e>

Mots clés supplémentaires : réglementation

Codes informatiques : COPITU, LAGRVL, HELIVI, HOMOMA, PRODOR, EU

2026/205 Premier signalement de *Diaphorina citri* en Grèce

Dans la région OEPP, le psylle asiatique des agrumes *Diaphorina citri* (vecteur de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' - Hemiptera : Psyllidae - Liste A1 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en Israël en 2022 (SI OEPP 2022/032), puis à Chypre en 2023 (SI OEPP 2023/178). Il fait l'objet d'une lutte officielle dans ces deux pays.

La présence de *D. citri* a récemment été signalée pour la première fois en Grèce. Il a été détecté fin août 2026 sur l'île de Rhodes.

L'insecte a été capturé dans des pièges placés dans un verger d'agrumes dans le cadre des prospections officielles annuelles. L'identité du ravageur a été confirmée par l'Institut phytopathologique Benaki. Des mesures d'éradication sont appliquées et la surveillance sera renforcée sur l'île. Une campagne de communication est menée afin de sensibiliser les professionnels.

Le statut phytosanitaire de *Diaphorina citri* en Grèce est officiellement déclaré ainsi : **Présent, uniquement sur l'île de Rhodes, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de Grèce (2026-09).

General directorate of Agricultural economy and development (Region of Crete)
Πρώτη εμφάνιση της ασιατικής ψύλλας των εσπεριδοειδών (*Diaphorina citri*) στην Ελλάδα (First appearance of the Asian citrus psyllid (*Diaphorina citri*) in Greece).
Press release (2026-09-09). <https://geoteepk-gr/proti-emfanisi-tis-asiatikis-psyllas-ton-esperidoeidon-diaphorina-citri-stin-ellada>

Phytoma (2026-09-18) *Diaphorina citri* alcanza Grecia.
<https://phytoma.com/noticias/diaphorina-citri-alcanza-grecia>

Photos : *Diaphorina citri*. <https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DIAACI, GR

2026/206 Premier signalement de *Lycorma delicatula* en Hongrie

Le fulgore tacheté *Lycorma delicatula* (Hemiptera : Fulgoridae - Liste A1 de l'OEPP) est un ravageur asiatique qui a été introduit aux États-Unis en 2014 (SI OEPP 2015/023) et s'est ensuite disséminé dans plusieurs états malgré des mesures de lutte officielle. Le ravageur a été signalé pour la première fois dans la région OEPP en République de Moldavie en août 2026 (SI OEPP 2026/183).

L. delicatula est signalé pour la première fois en Hongrie. À l'été 2026, un particulier a signalé à l'ONPV de Hongrie la présence d'un insecte non identifié dans son jardin à Lakitelek (comté de Bács-Kiskun, sud de la Hongrie). L'ONPV a prélevé des échantillons, et le ravageur a été identifié comme étant *L. delicatula* par des tests au laboratoire. Des nymphes et des adultes ont été observés sur des *Parthenocissus* sp., et le particulier a indiqué avoir déjà observé cet insecte sur le même site en 2025. Des enquêtes complémentaires sont en cours pour déterminer l'ampleur et la durée de l'infestation, ainsi que la filière d'introduction éventuelle. Un lien éventuel avec des caisses en bois apportées sur la propriété est à l'étude. Des mesures d'éradication sont appliquées.

Le statut phytosanitaire de *Lycorma delicatula* en Hongrie est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source : ONPV de Hongrie (2026-09).

Photos : *Lycorma delicatula*. <https://gd.eppo.int/taxon/LYCMDE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LYCMDE, HU

2026/207 Incursion de *Lycorma delicatula* au Canada

Le fulgore tacheté *Lycorma delicatula* (Hemiptera : Fulgoridae - Liste A1 de l'OEPP) est un ravageur asiatique qui a été introduit aux États-Unis en 2014 (SI OEPP 2015/023) et s'est ensuite disséminé dans plusieurs états malgré des mesures de lutte officielle.

L. delicatula est signalé pour la première fois au Canada. Il a été détecté en septembre 2026 dans la commune de Windsor (Ontario). Aucune population établie de *L. delicatula* n'a été confirmée au Canada à ce jour.

L. delicatula est un organisme nuisible réglementé au Canada depuis 2018. Des mesures officielles sont appliquées et comprennent des restrictions sur le mouvement de matériel végétal infesté. Une prospection de délimitation est en cours.

La situation de *Lycorma delicatula* au Canada peut être décrite ainsi : **Présent, transitoire.**

Source : CFIA (2026) Spotted lanternfly. <https://inspection.canada.ca/en/plant-health/invasive-pests-and-plants/insects/spotted-lanternfly> (updated 2026-09-17)

IPPC Pest Alert: First detection of the POARS emerging pest, *Lycorma delicatula*, in Canada (2026-09-18) <https://www.ippc.int/en/core-activities/capacity-development/programmes/strengthening-pest-outbreak-alert-and-response-systems/pest-alerts-d/5/>

Photos : *Lycorma delicatula*. <https://gd.eppo.int/taxon/LYCMDE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : LYCMDE, CA

2026/208 Premier signalement d'*Aonidiella orientalis* aux Pays-Bas

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de la cochenille *Aonidiella orientalis* (Hemiptera : Diaspididae ; 'oriental scale') sur son territoire.

En septembre 2026, *A. orientalis* a été identifié sur les feuilles de deux cocotiers (*Cocos nucifera*) dans une serre tropicale d'un zoo. Une prospection spécifique avait été lancée dans plusieurs zoos suite à des signalements remontant à 2023 sur ces mêmes *C. nucifera* et sur un spécimen de *Washingtonia* sp. dans un autre zoo. La présence du ravageur sur le *Washingtonia* sp. de l'autre zoo n'a pas été confirmée. Aucune mesure phytosanitaire n'a été prise en raison des dégâts limités observés sur les plantes et des incertitudes sur la répartition du ravageur dans l'Union européenne. La détection d'*A. orientalis* est difficile car cette cochenille ressemble à des espèces apparentées qui sont présentes dans l'UE, telles qu'*Aonidiella aurantii*.

Le statut phytosanitaire d'*Aonidiella orientalis* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Présent, quelques cas dans une serre tropicale.**

Note du Secrétariat de l'OEPP : Une catégorisation sur *A. orientalis* a été préparée par l'EFSA en 2022 et a conclu que cette espèce répond aux critères d'un organisme de quarantaine potentiel de l'UE. Des exigences phytosanitaires liées à cette espèce sont actuellement appliquées pour l'importation de certains végétaux provenant d'Israël, conformément au Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2020/1213.

Source : ONPV des Pays-Bas (2026-09).

EFSA PLH Panel (2022) Scientific Opinion on the pest categorisation of *Aonidiella orientalis*. EFSA Journal 20(11), 7642, 42 pp.
<https://doi.org/10.2903/j.efsa.2022.7642open>

Photos : *Aonidiella orientalis*. <https://gd.eppo.int/taxon/AONDOR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : AONDOR, NL

2026/209 Incursion de *Pomacea canaliculata* en Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première découverte de l'escargot-pomme *Pomacea canaliculata* (Architaenioglossa : Ampullariidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire.

En août 2026, un particulier a signalé trois spécimens et une masse d'œufs dans un petit bassin d'un jardin du Land de Sachsen. Les escargots avaient été transférés peu de temps auparavant d'un aquarium à ce bassin, où des dégâts dus à l'alimentation ont été observés sur des plantes aquatiques. Le ravageur a été identifié en septembre 2026 par des tests moléculaires au Laboratoire national de référence. L'ONPV d'Allemagne a conduit des inspections visuelles aux environs du bassin et aucun autre escargot ni œuf n'a été trouvé. Les trois escargots et la masse d'œufs ont été éliminés. Aucune zone délimitée n'a été établie. D'autres inspections sont prévues en 2027.

L'ONPV d'Allemagne estime que *P. canaliculata* ne peut pas s'établir dans cette zone en raison des températures hivernales froides.

Le statut phytosanitaire de *Pomacea canaliculata* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV d'Allemagne (2026-09).

Photos : *Pomacea canaliculata*. <https://gd.eppo.int/taxon/POMACA/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : POMACA, DE

2026/210 Premier signalement de *Pagiocerus frontalis* en Tanzanie et en Afrique

Le scolyte *Pagiocerus frontalis* (Coleoptera : Curculionidae : Scolytinae - Organisme de quarantaine de l'UE en tant que 'Scolytinae non européens') est une espèce native d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et jusqu'au sud-est des États-Unis. *P. frontalis* est associé aux graines d'avocatier (*Persea americana*) et est considéré comme un ravageur du

maïs (*Zea mays*) après la récolte. *P. frontalis* est signalé pour la première fois en Tanzanie et pour la première fois sur le continent africain.

En décembre 2018, *P. frontalis* a été détecté dans du maïs entreposé dans l'arrondissement d'Usa River (district de Meru, région d'Arusha). Le ravageur a été identifié par des tests morphologiques et moléculaires. Des essais au laboratoire montrent que *P. frontalis* peut s'alimenter sur les grains de maïs et d'avocat, et entraîner, en l'espace de deux mois après la récolte, une diminution moyenne du poids des grains de maïs d'environ 17 % et des dégâts sur 10 % des grains de maïs entreposés. La répartition de *P. frontalis* en Tanzanie n'a pas encore été déterminée, et les auteurs recommandent une prospection nationale. Des recherches supplémentaires sont nécessaires sur les préférences d'hôtes, la biologie, l'écologie, la répartition et la lutte contre *P. frontalis*.

La situation de *Pagiocerus frontalis* en Tanzanie peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé.**

Source : Chidege MY, Ndakidemi PA, Venkataramana PB (2026) First record of *Pagiocerus frontalis* (Fabricius) (Coleoptera: Curculionidae: Scolytinae) in stored maize in Africa. *Zootaxa* **5793**(1), 184-192.
Chidege MY, Venkataramana PB, Ndakidemi PA (2026) The invasive bark beetle, *Pagiocerus frontalis* (Fabricius): as an emerging maize storage pest in Tanzania. *Frontiers in Plant Science* 17, 1746978. <https://doi.org/10.3389/fpls.2026.1746978>

Photos : *Pagiocerus frontalis*. <https://gd.eppo.int/taxon/PAGIFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PAGIFR, TZ

2026/211 Mise à jour sur la situation de plusieurs organismes nuisibles réglementés aux États-Unis

Lycorma delicatula (Hemiptera : Fulgoridae - Liste A1 de l'OEPP) est signalé dans un nouvel état des États-Unis. Il a été trouvé pour la première fois au New Hampshire, dans la ville de Salem (comté de Rockingham). Un petit nombre d'adultes a été signalé par des experts et l'identification a été confirmée par l'USDA. Il n'existe actuellement aucune indication d'une population établie et des prospections sont en cours pour déterminer l'étendue de l'infestation (New Hampshire Department of Agriculture, Markets, and Food, 2026).

Anastrepha ludens (Diptera : Tephritidae, Liste A1 de l'OEPP) est présent au Texas et en California. En septembre 2026, la zone de quarantaine du comté d'Hidalgo (Texas) a été levée. Ce ravageur est actuellement présent dans deux zones au Texas (comtés de Webb et de Zapata) et dans une zone en California (comté de San Diego).

Le statut phytosanitaire d'*Anastrepha ludens* aux États-Unis est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, organisme nuisible en cours d'éradication.**

Cydalima perspectalis (Lepidoptera : Crambidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois aux États-Unis en 2021 (SI OEPP 2021/119). Il fait l'objet d'une lutte officielle dans plusieurs états du nord-est du pays. Le ravageur a été détecté pour la première fois dans le New Jersey (comté de Cape May) en mai 2026. Une zone de quarantaine a été établie.

Le statut phytosanitaire de *Cydalima perspectalis* aux États-Unis est officiellement déclaré ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Anastrepha serpentina (Diptera : Tephritidae, Organisme de quarantaine de l'UE en tant qu'*Anastrepha* spp.) est déclaré éradiqué des États-Unis. Trois zones de quarantaine avaient été établies au Texas en février et mars 2026 et ont été levées en août 2026.

Le statut phytosanitaire d'*Anastrepha serpentina* aux États-Unis est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

- Source :**
- NAPPO Phytosanitary Alert System. Official Pest Reports
 - USA (2026-03-19) *Anastrepha serpentina* (Sapote Fruit Fly): APHIS Establishes Quarantines in Texas. <https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1192/>
 - USA (2026-08-18) *Anastrepha serpentina* (Sapote Fruit Fly): APHIS Removes Quarantine Areas in Cameron and Hidalgo Counties, Texas. <https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1206/>
 - USA (2026-08-25) *Cydalima perspectalis* (Box Tree Moth): APHIS Establishes Quarantine Areas in Maryland and Pennsylvania. <https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1208/>
 - USA (2026-09-09) *Anastrepha ludens* (Mexican Fruit Fly): APHIS Removes the Quarantine Area in Hidalgo County, Texas. <https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1210/>
 - New Hampshire Department of Agriculture, Markets and Food (2026) New Hampshire confirms spotted lanternfly detection. Press release (2026-08-25) Accessed at: <https://www.agriculture.nh.gov/news-and-media/new-hampshire-confirms-spotted-lanternfly-detection>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé, éradication, absence

Codes informatiques : DPHNPE, ANSTSE, ANSTLU, LYCMDE, US

2026/212 Mise à jour sur la situation d'*Anoplophora glabripennis* aux États-Unis

• New York

Dans l'état de New York, *Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) avait été signalé pour la première fois en 1996 dans la ville de New York et des zones réglementées avaient été établies dans plusieurs quartiers de la ville et des comtés voisins. En 2025, il restait des zones de quarantaine uniquement dans les comtés de Nassau et Suffolk. En août 2026, une partie des zones de quarantaine (7,4 miles carrés, environ 19 km²) a été levée dans ces deux comtés. Les mesures d'éradication se poursuivent dans les zones de quarantaine restantes.

• South Carolina

En South Carolina, *A. glabripennis* a été trouvé pour la première fois en 2020 (SI OEPP 2020/115) à Hollywood (comté de Charleston). Un autre foyer a été détecté en août 2025 à Mount Pleasant (comté de Charleston) et des détectations supplémentaires ont eu lieu à Hollywood. Par conséquent, les zones de quarantaine ont été étendues de 16,5 miles carrés (42,7 km²) à Mount Pleasant et 25,2 miles carrés (65,3 km²) à Hollywood.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* aux États-Unis est officiellement déclaré ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

- Source :**
- NAPPO Phytosanitary Alert System. Official Pest Reports
 - USA (2026-08-14) *Anoplophora glabripennis* (Asian Longhorned Beetle): APHIS

Removes Quarantine Areas from Portions of Nassau and Suffolk Counties, New York
<https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1202/>

- USA (2026-09-09) *Anoplophora glabripennis* (Asian Longhorn Beetle): APHIS
Expands the Quarantine Area in South Carolina.
<https://www.pestalerts.org/nappo/official-pest-reports/1211/>

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ANOLGL, US

2026/213 Premier signalement du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en République de Moldavie

L'Agence nationale pour la sécurité alimentaire (Agenția Națională pentru Siguranța Alimentelor, ANSA) de Moldavie a récemment signalé la première détection du Grapevine flavescence dorée phytoplasma (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire.

Le phytoplasme a été détecté dans le cadre d'une prospection officielle menée sur vigne (*Vitis vinifera*) dans plusieurs vignobles. Des foyers ont été identifiés dans des vignobles de plantes-mères destinés à la production de végétaux destinés à la plantation ainsi que dans des vignobles commerciaux. L'identité du pathogène a été confirmée par des tests au laboratoire.

Des mesures phytosanitaires sont mises en œuvre. Elles comprennent la délimitation des zones infestées, la destruction des plantes infectées et des restrictions sur le mouvement de matériel de *Vitis* destiné à la plantation.

La situation du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Moldavie peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé, faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source : ANSA (2026-08-28) O boală de carantină a viței-de-vie, depistată de ANSA în Republica Moldova. <https://ccar.gov.md/o-boala-de-carantina-a-vitei-de-vie-depistata-de-ansa-in-republica-moldova/>

Photos : Grapevine flavescence dorée phytoplasma.
<https://gd.eppo.int/taxon/PHY64/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHY64, MD

2026/214 Premier signalement de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* sur soja en Bulgarie

En Bulgarie, *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* (Liste A2 de l'OEPP) a été déclaré absent en 2004 (SI OEPP 2004/007).

Une étude publiée en 2024 soupçonnait la présence de *C. flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* sur des plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) et de poivron (*Capsicum annuum*) présentant des symptômes en Bulgarie, mais indiquait que des tests supplémentaires étaient nécessaires pour confirmer le pathovar présent (Kizheva *et al.*, 2024).

Un article publié en 2026 rapporte que des plants de soja (*Glycine max*) présentant des taches foliaires chlorotiques et nécrotiques ont été prélevés à l'été 2020 dans une station de recherche expérimentale de la commune de Pavlikeni (oblast de Veliko Tărnovo). Le pathogène a été identifié par des tests moléculaires. Il s'agit du premier signalement de *C. flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* sur soja en Bulgarie. La même étude signale la présence de *Phytophthora sojae* (précédemment sur la Liste A2 de l'OEPP) pour la première fois en Bulgarie.

La situation de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* en Bulgarie peut être décrite ainsi : **Présent, répartition limitée.**

Source : Lyubenova A (2026) *Phytophthora sojae* and other pathogens on soybean (*Glycine max* L. Merrill) detected in Bulgaria. *Bulgarian Journal of Agricultural Science* 32(4), 928-936. <https://doi.org/10.61308/gznpg81>

Kizheva Y, Pandova M, Dimitrova M, Gladicheva Y, Garkova M, Pirnareva D, Donchev D, Moncheva P, Hristova P (2024) First report of *Curtobacterium flaccumfaciens* in Bulgaria. *Pathogens* 13(6), 483. <https://doi.org/10.3390/pathogens13060483>

Photos : *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*.
<https://gd.eppo.int/taxon/CORBFL/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CORBFL, BG

2026/215 Éradication de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois causer le flétrissement vasculaire du haricot (*Phaseolus vulgaris*) dans trois parcelles de la commune d'Altena en septembre 2024 (SI OEPP 2024/224). Des mesures d'éradication ont été appliquées, y compris l'interdiction de cultiver des Fabaceae sur ces trois parcelles. Un échantillonnage et des tests réalisés en 2025 et 2026 sur des adventices poussant à proximité de ces parcelles ont confirmé que ce foyer a été éradiqué.

Le statut phytosanitaire de *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

Source : ONPV des Pays-Bas (2026-09).

Photos : *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*.
<https://gd.eppo.int/taxon/CORBFL/photos>

Mots clés supplémentaires : éradication, absence

Codes informatiques : CORBFL, NL

2026/216 Premier signalement de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* dans la région Basilicata (Italie)

En Italie, *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* (mesures d'urgence de l'UE) a été détectée pour la première fois en Toscana en 2018 (SI OEPP 2019/016) et au Lazio en 2021 (SI 2022/111).

Au cours de prospections officielles menées en 2026, *X. fastidiosa* subsp. *multiplex* a été détectée pour la première fois dans la région Basilicata. La bactérie a été détectée en août 2026 dans la commune de Matera sur un amandier (*Prunus dulcis*) dans une zone de culture intercalaire d'oliviers avec des amandiers et des arbres fruitiers. L'identité de l'organisme nuisible a été confirmée par des tests moléculaires. Des mesures d'éradication sont appliquées. Une prospection de délimitation est en cours.

Le statut phytosanitaire de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, uniquement dans certaines parties de l'État membre concerné, en cours d'éradication, en cours d'enrayement au cas où l'éradication ne soit pas possible.**

Source : ONPV d'Italie (2026-09).

Photos : *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex*. <https://gd.eppo.int/taxon/XYLEFM/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XYLEFM, IT

2026/217 *Xanthomonas prunicola* : pathogène émergent du blé aux Amériques

Xanthomonas prunicola est une espèce décrite en 2018 en tant qu'organisme nuisible du nectarinier (*Prunus persica* var. *nucipersica*) en Espagne, où il s'est également révélé être pathogène sur pêcher (*Prunus persica*) (SI OEPP 2018/128).

X. prunicola s'est récemment révélé être un pathogène du blé (*Triticum aestivum*) en Amérique du Sud et aux États-Unis. En Argentine, des symptômes de brûlure bactérienne des feuilles du blé sont observés depuis 2018 dans la province de Córdoba, et l'incidence de la maladie est comprise entre 1 et 5 %. Un isolat prélevé sur du blé présentant des symptômes a été identifié comme étant *X. prunicola* par séquençage du génome complet, et les postulats de Koch ont été vérifiés. En Uruguay, des prospections menées dans 61 parcelles de blé entre 2017 et 2019 ont détecté des souches de *Xanthomonas* causant des lésions nécrotiques sèches, et Clavijo *et al.* (2025) ont ensuite confirmé que ces souches associées au blé étaient bien *X. prunicola*.

Plus récemment, en juillet 2023, *X. prunicola* a été identifié causer des symptômes similaires à une brûlure bactérienne des feuilles dans une parcelle de blé d'hiver à Volga, au South Dakota (États-Unis). Les plantes présentaient des stries nécrotiques et chlorotiques le long des feuilles, et l'incidence de la maladie atteignait environ 40 % pour les 100 plantes examinées. La bactérie a été identifiée par l'analyse de séquences et des tests de pouvoir pathogène ont reproduit des symptômes ressemblant à une brûlure bactérienne. La bactérie a ensuite été réisolée, vérifiant ainsi les postulats de Koch. Il s'agit du premier cas confirmé de *X. prunicola* causant une maladie du blé aux États-Unis.

X. prunicola doit donc être considéré comme étant un pathogène émergent du blé. Clavijo *et al.* (2025) ont montré que les souches associées au blé en Uruguay et aux États-Unis forment un groupe phylogénomique distinct de celui des souches associées au nectarinier. La souche de référence isolée sur nectarinier ne causait pas de symptômes sur le blé, tandis que la plupart des souches associées au blé pouvaient causer des symptômes sur pêcher. Les souches associées au blé pourraient représenter un nouveau pathovar ou une nouvelle sous-espèce de *X. prunicola*, mais que des études supplémentaires sur les hôtes potentiels sont nécessaires pour le confirmer.

- Source :** Ahmad M, Gonzalez-Hernandez JL, Solanki S, Glover KD, Ameen G (2026) First report of *Xanthomonas prunicola* causing leaf streak disease on wheat (*Triticum aestivum*) in the United States. *Plant Disease* 110(1), 216. <https://doi.org/10.1094/PDIS-06-25-1194-PDN>
- Clavijo F, Román-Reyna V, Curland RD, Dill-Macky R, Jacobs JM, Leoni C, Coimbra L, Pereyra S, Siri MI (2025) Emerging *Xanthomonas prunicola* strains cause bacterial leaf necrosis of wheat. *Phytopathology* 115(9), 1097-1108. <https://doi.org/10.1094/PHYTO-02-25-0044-R>
- Martino JA, Fernández FD, Pozzi EA, Alberione EJ, Bainotti CT, Márquez N, Tolocka PA, Salines N, Gomez DT, Donaire GM, Conci LR, Alemandri VM (2023) First report of *Xanthomonas prunicola* causing bacterial leaf streaks on wheat in Argentina. *Plant Disease* 107(1), 212. <https://doi.org/10.1094/PDIS-04-22-0886-PDN>
- Clavijo F, Curland RD, Croce V, Lapaz MI, Dill-Macky R, Pereyra S, Siri MI (2022) Genetic and phenotypic characterization of *Xanthomonas* species pathogenic in wheat in Uruguay. *Phytopathology* 112(3), 511-521. <https://doi.org/10.1094/PHYTO-06-21-0231-R>

Photos : *Xanthomonas prunicola*. <https://gd.eppo.int/taxon/XANTPC/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement,
nouvelle plante-hôte

Codes informatiques : XANTPC, AR, US, UY

2026/218 *Cercospora janseana* : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi : *Cercospora janseana* (syn. *Sphaerulina oryzina*) est un champignon pathogène responsable de la tache brune étroite ('narrow brown leaf spot' ; NBLs) du riz. Cette maladie auparavant jugée être sporadique et mineure est récemment devenue problématique pour les riziculteurs du sud des États-Unis, en particulier lorsque le riz est cultivé dans des systèmes de culture de repousses. Des pertes de rendement pouvant atteindre 40 % ont été signalées. *C. janseana* est transmis par les semences et les semences de riz infectées peuvent constituer une filière de dissémination à longue distance. Étant donné son impact accru, l'ONPV d'Espagne a suggéré l'ajout de *C. janseana* à la Liste d'Alerte.

Où : *C. janseana* est signalé dans les régions rizicoles tropicales et subtropicales d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Océanie.

Dans la région OEPP, il existe des signalements de présence de *C. janseana* dans les années 1990 en Fédération de Russie (Extrême-Orient et sud du pays). Aucun signalement récent n'a toutefois été trouvé.

Afrique : Afrique du Sud, Angola, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mozambique, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Asie : Afghanistan, Bangladesh, Brunei, Cambodge, Chine (Guangxi, Hebei, Hubei, Hunan, Corée, Jiangsu, Jilin, Liaoning, Sichuan, Yunnan, Zhejiang), Inde (Haryana, Karnataka, Mizoram, Tamil Nadu, Uttar Pradesh), Indonésie, Japon, Lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Syrie, Taïwan, Thaïlande, Vietnam.

Amérique du Nord : États-Unis (Alabama, Arkansas, Florida, Louisiana, South Carolina, Texas), Mexique.

Amérique centrale et Caraïbes : Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République dominicaine, Trinité-et-Tobago, Îles Vierges.

Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil (Amazonas, Minas Gerais, Rio Grande do Sul, Santa Catarina, São Paulo), Colombie, Guyane, Suriname, Venezuela.

Océanie : Australie, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon.

Sur quels végétaux : Le riz (*Oryza sativa*) est l'hôte principal de *C. janseana*. Le champignon a également été signalé sur d'autres espèces du genre *Oryza*, y compris *O. barthii*, *O. latifolia* et *O. rufipogon*. On ne sait pas si les données anciennes mentionnant d'autres plantes de la famille des Poaceae, susceptibles d'être des hôtes, correspondent en fait à des erreurs d'identification et donc à d'autres espèces de *Cercospora*.

Dégâts : *C. janseana* affecte les feuilles, les gaines, les panicules et les grains du riz. Les premiers symptômes comprennent des taches brun-rougeâtre étroites sur les feuilles et les gaines. Sur les cultivars sensibles, ces symptômes peuvent évoluer vers une chlorose, une nécrose et une sénescence précoce. En cas d'infections graves, les lésions peuvent s'étendre aux panicules et aux glumes, et provoquer sur les grains une coloration anormale, un mauvais remplissage, une maturation prématurée et une qualité de mouture réduite. Dans les cas graves, des cas de verse ont été signalés. *C. janseana* affecte principalement le riz en fin de période de végétation, le pic de vulnérabilité se situant entre le début de l'épiaison et la

maturité. Le riz cultivé dans des systèmes de culture de repousses est particulièrement sensible en raison d'une accumulation plus importante d'inoculum. Aux États-Unis, la maladie était jugée mineure avant les années 1950. Des foyers graves sont toutefois signalés depuis les années 2010 malgré l'utilisation de cultivars résistants.

Les symptômes de la maladie sur les panicules peuvent être confondus avec ceux de la pyriculariose causée par *Pyricularia grisea*, et l'identification sur la base des seuls symptômes peut donc être peu fiable.

Dissémination : *C. janseana* passe l'hiver sur la paille et les chaumes de riz. Les conidies (spores asexuées) sont libérées dans des conditions de forte humidité et de températures comprises entre 20 et 28°C. Les conidies sont dispersées par le vent, les éclaboussures de pluie et les machines agricoles. *C. janseana* est transmis par les semences, ce qui peut faciliter sa dissémination à longue distance. On pense qu'il peut survivre sur les repousses spontanées de riz et sur d'autres graminées hôtes, mais le rôle de ces hôtes dans le développement de la maladie du riz n'est pas encore connu.

Filières : Semences de plantes-hôtes provenant de pays où *C. janseana* est présent. Résidus de culture contaminés.

Risques potentiels : Le riz est une culture d'importance économique dans le sud de l'Europe, en Türkiye et sur le pourtour de la Mer Noire. *C. janseana* a besoin de conditions chaudes et humides. L'impact de *C. janseana* dans les rizières de la région OEPP s'il venait à s'établir n'est pas connu. Diverses stratégies de lutte existent pour limiter la dissémination de *C. janseana*, y compris des pratiques culturales telles que la rotation des cultures (pour réduire l'inoculum) et la plantation précoce du riz, des mesures de lutte chimique, et l'utilisation de variétés résistantes. *C. janseana* a plusieurs races, ce qui a contribué au contournement de la résistance.

Le Secrétariat de l'OEPP a estimé qu'il convenait d'attirer l'attention des ONPV de la région OEPP sur cette maladie réémergente, qui n'est pas présente dans la région OEPP mais pourrait y être introduite avec des semences infectées.

Sources

Agroatlas (2004). Distribution of the Cercospora Leaf Spot (*Cercospora oryzae* Miyake). https://agroAtlas.ru/en/content/diseases/Oryzae/Oryzae_Cercospora_oryzae/map/index.html (accessed in 2026-09-22)

Braun U, Crous PW, Nakashima C (2015) Cercosporoid fungi (Mycosphaerellaceae) 3. species on monocots (*Poaceae*, true grasses). *IMA fungus* 6(1), 25-98. <https://doi.org/10.5598/ima fungus.2015.06.01.03>

CABI Compendium (2021) *Sphaerulina oryzina* (narrow brown leaf spot) Datasheet. Accessed at: <https://doi.org/10.1079/cabicompndium.12254>

ONPV d'Espagne (2026-09).

Pedrozo R, de Paula S, Flasco M, Dalla Lana F, Jia Y, Nicolli C (2025) New threats to rice production: emerging pathogens and their impact. *Rice Production Strategies-Addressing Abiotic and Biotic Stresses and Socioeconomic Changes*. <https://doi.org/10.5772/intechopen.1011393>

Searight J, Famoso AN, Zhou XG, Doyle VP, Richards JK (2023) A high-quality genome assembly for *Cercospora janseana*, causal agent of narrow brown leaf spot of rice. *Molecular Plant-Microbe Interactions* 36(10), 666-669. <https://doi.org/10.1094/MPMI-10-22-0222-A>

Searight J, Doyle VP, Famoso AN, Zhou X-G, Richards JK (2025) A population genomics approach to understand the diversity, migration, and reproduction of the rice pathogen *Cercospora janseana*. *Molecular Plant-Microbe Interactions* 38(6), 949-959. <https://doi.org/10.1094/MPMI-03-25-0031-R>

Uppala S, Zhou X, Chapala M, Vineela D, Sompalli S, Kotamraju V (2026) Narrow brown leaf spot of rice. *The Plant Health Instructor*. 26. <http://doi.org/10.1094/PHI-P-2025-07-0003>

Mots clés supplémentaires : Liste d'Alerte

Codes informatiques : CERCOR

2026/219 Mise à jour sur la situation de *Bursaphelenchus xylophilus* en France

Le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en France en novembre 2025 dans la commune de Seignosse (département des Landes, région Nouvelle-Aquitaine) (SI OEPP 2025/263). En 2026, il a été détecté en mars dans la commune voisine d'Angresse (SI 2026/067), puis en juillet à environ 60 km de là, à Lescar (département des Pyrénées-Atlantiques, région Nouvelle-Aquitaine) (SI 2026/191). Des mesures officielles sont mises en œuvre pour suivre cet organisme nuisible et éradiquer les foyers.

À la suite de la surveillance, de nouvelles détections ont eu lieu en Nouvelle-Aquitaine,
- à Orthevielle (département des Landes) fin août, à proximité du premier foyer de Seignosse.

- près de Lescar, 4 nouvelles détections sur des pins en déclin signalés par des particuliers dans les communes d'Artix (2 arbres), de Lons et de Mourenx. En conséquence, quatre nouvelles zones infestées d'un rayon de 500 m ont été délimitées, entourées de zones tampons.

Les deux zones délimitées ont été étendues en conséquence :

- dans la zone de Seignosse, la zone délimitée couvre désormais 170 000 ha dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques
- dans la zone de Lescar, la zone délimitée couvre désormais 216 332 ha dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Le statut phytosanitaire de *Bursaphelenchus xylophilus* en France est officiellement déclaré ainsi : **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, en cours d'éradication.**

Source : ONPV de France (2026-09).

Des cartes des zones réglementées sont disponibles ici :

<https://www.pigma.org/onegeo-maps/#/map/365>

Photos : *Bursaphelenchus xylophilus*. <https://gd.eppo.int/taxon/BURSXY/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : BURSXY, FR

2026/220 Premier signalement de la souche andine du potato virus S en Estonie

Le potato virus S (*Carlavirus sigmasolani*, PVS) peut être divisé en trois souches : la souche ordinaire (PVS-O) de répartition mondiale, aussi présente dans l'UE, et les souches andines (PVS-A et PVS-RVC), jugées absentes de l'UE. Les isolats non européens du PVS sont des organismes de quarantaine de l'UE (Règlement (UE) 2019/2072, Annexe II A).

En Estonie, la souche PVS-O avait auparavant été signalée avec une faible incidence dans des lots de pommes de terre de semence testés en vue de leur certification entre 2007 et 2022 (van der Sman *et al.*, 2025). En septembre 2025, des lots de semence provenant de 34 parcelles de pomme de terre ont été analysés par séquençage à haut débit (HTS). La souche andine du potato virus S (PVS-A) a été signalée dans des parcelles adjacentes, dans le comté

de Viljandi, où des pommes de terre de semence avaient été cultivées à partir de tubercules de semence provenant d'Allemagne. L'isolat du PVS-A présentait la plus forte identité nucléotidique avec un isolat du Kazakhstan. L'identité du pathogène a ensuite été confirmée par un test RT-PCR. van der Sman *et al.* (2026) indiquent que la filière d'introduction du PVS-A pourrait être du matériel de semence importé.

La situation de la souche andine PVS-A du potato virus S en Estonie peut être décrite ainsi : **Présent, non largement disséminé et faisant l'objet d'une lutte officielle.**

Source : van Der Sman P, Pata P, Järvekülg L, Sõmera (2026) Long-term monitoring of six potato viruses in Estonian seed potatoes and an assessment of susceptibility of potato varieties to PVY. *Potato Research* **68**(3), 3123-3145.
<https://doi.org/10.1007/s11540-025-09862-0>

van der Sman P, Stražev A, Sõmera M (2026) First report of Potato Virus S Andean isolates infecting potato in Estonia. *Plant Disease* (early view)
<https://doi.org/10.1094/PDIS-05-26-0980-PDN>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PVS000, EE

2026/221 Le tomato mottle mosaic virus n'est plus présent aux Pays-Bas

Le tomato mottle mosaic virus (*Tobamovirus maculatusellati*, ToMMV - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois aux Pays-Bas sur des semences de *Solanum lycopersicum* en 2022 (SI OEPP 2022/168), ainsi que dans des collections de semences, sur des semences produites en 2007 (SI OEPP 2023/095). À l'exception du signalement de 2022 mentionné ci-dessus, le virus n'a jamais été associé à une culture aux Pays-Bas. Le ToMMV n'a jamais été détecté au cours des prospections annuelles officielles dans les cultures de tomate et de *Capsicum*.

Le statut phytosanitaire du ToMMV aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : **Absent, l'organisme nuisible n'est plus présent, confirmé par des prospections officielles.**

Source : ONPV des Pays-Bas (2026-09).

Photos : Tomato mottle mosaic virus. <https://gd.eppo.int/taxon/TOMMV0/photos>

Mots clés supplémentaires : absence

Codes informatiques : TOMMV0, NL

2026/222 *Ludwigia peploides* dans le delta du Danube, en Roumanie

Ludwigia peploides (Onagraceae - Liste A2 de l'OEPP) est native d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et est une plante exotique envahissante dans la région OEPP. Il s'agit principalement d'une espèce aquatique, mais elle peut également coloniser des habitats terrestres humides, tels que les bords des cours d'eau ou les prairies humides. Elle peut pousser sur des sols ou sédiments pauvres ou riches en éléments nutritifs, y compris les berges gravières, les bancs de sable, la boue et la tourbe. Dans la région OEPP, le développement rapide et étendu des populations de *L. peploides* peut bloquer les cours d'eau, les fossés d'irrigation et les canaux (perturbant ainsi de nombreuses activités humaines telles que la navigation, la chasse, la pêche, l'irrigation et le drainage), réduire la biodiversité et dégrader la qualité de l'eau.

Dans le delta du Danube en Roumanie, *L. peploides* a été détectée en 2025 au cours d'une prospection floristique ciblée menée dans le cadre d'un projet visant à améliorer la circulation de l'eau par des ouvrages hydrotechniques. Dix populations ont été recensées, toutes dans des habitats d'eau douce en plaine, caractérisés par des eaux à écoulement lent ou stagnantes et des berges boueuses en pente douce. La couverture de *L. peploides* variait de 60 à 90 % suivant les sites. Afin d'éviter toute dissémination, il est nécessaire de mener rapidement une prospection de délimitation autour des populations recensées. Un suivi régulier devrait être réalisé pendant la saison de végétation. La gestion devrait inclure l'élimination mécanique précoce des petites populations avant leur fragmentation et leur fructification, ainsi qu'une vigilance particulière lors des travaux hydrotechniques susceptibles de faciliter la dispersion de fragments.

Source : Doroftei M, Covaliov S, Lupu G, Kvach Y, Kalashnik K (2026) First record of invasive aquatic plant *Ludwigia peploides* (Onagraceae) in the Danube Delta, Romania. *BiolInvasions Records* 15(2), 281-290. <https://doi.org/10.3391/bir.2026.15.2.06>

Pictures *Ludwigia peploides*. <https://gd.eppo.int/taxon/LUDPE/photos>

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante, signalement détaillé

Codes informatiques : LUDPE, RO

2026/223 Premier signalement d'*Hydrocharis laevis* en Tchéquie

Hydrocharis laevis (Hydrocharitaceae, synonyme *Limnobium laevigatum*) est une plante aquatique flottante native d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Elle peut envahir les habitats d'eau douce, notamment les étangs peu profonds, les lacs, les barrages, les réservoirs et les rivières à écoulement lent. Elle peut entrer en compétition avec les espèces natives de plantes aquatiques et modifier la composition chimique de l'eau. L'espèce est devenue envahissante en Asie, en Afrique, en Australie et en Amérique du Nord, et elle se dissémine dans les habitats aquatiques d'Europe. Des populations naturalisées ont été trouvées en Hongrie et en Espagne (SI OEPP 2021/202), et la plante a été observée en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède. Elle a récemment été signalée en France (SI OEPP 2026/022).

En 2024, deux populations distinctes ont été trouvées pour la première fois en Tchéquie, en Bohême centrale dans des habitats aquatiques naturels. La première population a été trouvée dans un ruisseau près de Český Brod et la seconde dans un ancien bras mort de l'Elbe près de Kolín. La première population comptait 30 plantes. Les deux populations présentaient une fragmentation des stolons reliant les rosettes de feuilles et les plantes se reproduisaient par voie végétative dans leurs habitats naturels. La filière d'introduction n'est pas connue, mais il s'agit probablement du résultat d'un rejet de déchets par des aquariophiles ou des jardiniers.

Source : Vávra M (2026) First record of non-native aquatic plant *Hydrocharis laevigata* (Humb. & Bonpl. ex Willd.) Byng & Christenh. in Czechia. *BiolInvasions Records* 15(2), 271-279. <https://doi.org/10.3391/bir.2026.15.2.05>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : LIMST, CZ

2026/224 Confirmation moléculaire de *Myriophyllum rubricaul* en Grande-Bretagne

Myriophyllum rubricaul (Haloragaceae - Liste d'Alerte de l'OEPP) est une espèce amphibie ou aquatique, dont seuls les plants femelles ont été observés dans la zone d'introduction. Elle est présente dans des eaux à écoulement lent tels que rivières, canaux d'irrigation, étangs, lacs, canaux et fossés humides. Ses impacts potentiels sont probablement similaires à ceux de *M. aquaticum*, même si la plante est de taille plus modeste. Les tapis denses de *M. rubricaul* pourraient bloquer la lumière du soleil, ce qui peut altérer la qualité de l'eau en réduisant le niveau d'oxygène. Cela peut avoir un impact négatif sur les invertébrés et les espèces végétales de l'habitat envahi. Les services écosystémiques peuvent subir des effets négatifs, par exemple une limitation de l'accès à l'eau ou l'obstruction des canaux d'irrigation.

Dans la région OEPP, *M. rubricaul* est présente en Belgique et aux Pays-Bas, où elle s'est échappée de culture et colonise l'environnement naturel. Elle a également été signalée en Hongrie, et des observations récentes sur iNaturalist indiquent des sites en Autriche, au Danemark et en Grande-Bretagne (SI OEPP 2025/162).

Des études moléculaires ont été menées pour confirmer l'identité d'échantillons collectés en England et Wales, ainsi que dans une pépinière de Scotland, et qui ressemblaient à *M. rubricaul*. Des analyses phylogénétiques des échantillons de *Myriophyllum* ont été menées à l'aide de données portant sur quatre régions (ADNr-ITS, rbcL, trnH-psbA et région codante de matK) et cinq régions (ADNr-ITS, rbcL, trnH-psbA, trnK-matK et trnL-trnF) à l'aide d'une méthode du maximum de vraisemblance. Les résultats montrent que deux échantillons prélevés sur le terrain et un échantillon d'une pépinière de plantes aquatiques sont identiques à *M. rubricaul*, confirmant ainsi la présence de l'espèce dans l'environnement naturel en Grande-Bretagne.

Source : Kurose D, Tilling AE, Varia S, Pratt CF (2026) First report of field occurrence of *Myriophyllum rubricaul* in Great Britain confirmed through molecular analyses. *CABI Agriculture and Bioscience* 7(1), 0050. <https://doi.org/10.1079/ab.2026.0050>

Photos : *Myriophyllum rubricaul*. <https://gd.eppo.int/taxon/MYPRU/photos>

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante, signalement détaillé

Codes informatiques : MYPRU, GB

2026/225 Germination des graines de *Crassula helmsii* en Europe

Crassula helmsii (Crassulaceae - Liste A2 de l'OEPP) est une espèce végétale semi-aquatique qui peut présenter diverses formes (submergée, émergée ou semi-terrestre) en fonction des conditions environnementales. Native d'Australie et de Nouvelle-Zélande, cette espèce a été introduite dans la région OEPP en tant que plante oxygénante des aquariums et des bassins. *C. helmsii* se reproduit par voie végétative. La formation de graines a été confirmée pour des populations en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Le rôle de la reproduction sexuée dans l'écologie de l'espèce n'est toutefois pas clair.

La viabilité de graines a été étudiée dans des essais de germination avec du matériel végétal collecté dans dix populations de Belgique. Les graines ont été semées sur gélose et la germination a été observée. Dans un essai comparatif, des fleurs fanées des mêmes populations (supposées contenir des graines mûres) ont été semées dans un substrat à base de sol, et la germination a été estimée en fonction du nombre de graines dans d'autres fleurs. Les populations de *C. helmsii* présentaient des taux de germination élevés (68,5 % en moyenne). L'essai avec des fleurs a obtenu un taux de germination plus faible (13,8 %). Ces résultats montrent que les populations de *C. helmsii* en Belgique produisent de nombreuses graines viables qui germent facilement et sont susceptibles de constituer une banque de semences. Ces résultats peuvent avoir des conséquences importantes pour la gestion de cette espèce envahissante.

Source : D'hondt B, Brutsaert S, Dermout W, Neukermans A, Packet J, Adriaens T (2026) Seed germination trials of the invasive plant *Crassula helmsii* from nature restoration sites in Belgium. *Plant Ecology and Evolution*, **159**, 536-545.

Photos : *Crassula helmsii*. <https://gd.eppo.int/taxon/CSBHE/photos>

Mots clés supplémentaires : plantes exotique
envahissantes. biologie

Codes informatiques : CSBHE, BE